



Informations relatives à la signature d'une convention mentionnée à l'article L225-38 du Code de commerce (Articles L22-10-13 et R22-10-17 du Code de commerce)

Contrat d'approvisionnement en huiles de base et paraffines (BW Product offtake agreement) entre les sociétés Esso S.A.F. et ExxonMobil Petroleum & Chemical B.V.

● **Objet de la convention :** Il s'agit d'un contrat d'approvisionnement en huiles de base (qui servent à faire des lubrifiants) et paraffines entre les sociétés Esso S.A.F. (ESAF - vendeur) et ExxonMobil Petroleum & Chemical (EMPC - acheteur)

● **Intérêt pour ESAF :** Ce contrat s'apprécie dans le cadre global de l'opération et des négociations entre ExxonMobil et North Atlantic pour le projet de rachat des parts détenues par ExxonMobil France Holding SAS dans Esso S.A.F.

L'intérêt pour Esso S.A.F. est de sécuriser un débouché pour la vente de ses productions d'huiles de base et de paraffines, produits de spécialités à forte valeur ajoutée, pendant 5 ans à partir de la date de réalisation de l'opération. Sans ces débouchés la société Esso S.A.F. pourrait être contrainte d'exporter ses productions intermédiaires de bases carburants type VGO (Vacuum Gas Oil) avec un demium important par rapport à leur valorisation dans ses unités de fabrication d'huile de base et paraffines. Pour rappel les produits de spécialité nécessitent de longs processus de formulation et de test pour leur qualification auprès des clients. Sans accès à la technologie et aux relations clients d'ExxonMobil l'obtention de ces approbations nécessiterait des investissements et des délais importants.

● **Noms des personnes directement ou indirectement intéressées et nature de leur relation avec la société :**

○ EMPC est actionnaire indirect d'ESAF à plus de 10%

● **Objet:** Nouveau contrat entre Esso S.A.F. et ExxonMobil Petroleum & Chemical

● **Date prévue de la signature de la convention :** à partir du 15 novembre 2025

● **Conditions financières :**

○ les achats et les ventes de produits sont réalisés à travers ce contrat sur la base de prix de marché (Platts, Argus, ...) pour un chiffre d'affaires d'environ 298M\$ (deux cent quatre vingt dix huit millions de dollars) sur la base des cours 2024

● **Indication du rapport entre son prix pour la société et le dernier bénéfice annuel de celle-ci :**

N/A : la société Esso S.A.F. n'ayant pas dégagé de bénéfices en 2024